Mai 2014

Numéro 1

Dans ce numéro :

Commission com	*1*
Edito du Maire	*1- 2*
Agenda	*1*
Conseils Municipaux	*2- 3*
Pierres en Lumières	*3*
Elections européennes	*4*
Port-Bail Grouville	*4*
Expos Notre-Dame	*4*
Festival de l'Enfant	*encart*
Commissions municipales	*encart*

Agenda

Du 16/05 au 25/05 : 16ème Festival de l'enfant En Côte des Isles (voir encart)
Le 17/05 : Pierres en Lumières
Du 24/05 au 25/05 : Puces nautiques et vide-greniers sur le port
Le 24/05 : Soirée dansante salle des Douits
Les 24/05 et 28/06 : Foire aux livres et cartes postales Quai Aubert
Le 24/05 : Rallye pédestre à St Jean de la Rivière
Le 29/05 : Accro-rando portbaillaise
Le 08/06 : Concert de la Bande des Hautbois Eglise Saint Martin
Le 09/06 : Inauguration des vitraux - Chapelle Saint Siméon
Le 20/06 : Fête de la musique dans le bourg
Le 21/06 : Tournoi de tarot Salle des Sociétés
Le 28/06 : Challenge des Ecrehou des plaisanciers

Renseignements, horaires, réservations, billetterie : Office de Tourisme de la Côte des Isles

02 33 04 03 07

PORT-BAIL … Terre et Mer d'Avenir

Une nouvelle commission communication déjà au boulot …

Dès la seconde réunion du Conseil Municipal, les conseillères et conseillers municipaux ont choisi une ou plusieurs commission (voir encart), pour s'investir et travailler ensemble dans tous les domaines liés à la gestion d'une commune, de ses projets et de ses ambitions.
Les membres de la commission que j'anime, (élus et personnels communaux) se sont donc répartis les différentes missions liées à la communication.

Numérique avec le nouveau site Internet,

Information avec les deux panneaux lumineux, les 3 plans de la commune et le portique du carrefour « Bouillon » de la Côte des Isles

Presse avec la saison 2 de cette nouvelle lettre (la commission a décidé de ne pas changer son nom …)

Bulletin annuel, qui ne devrait pas paraître cet été par manque de temps, mais qui sera remplacé par une édition spéciale été de la lettre, fin juin.
Notre mission sera de vous informer d'une manière objective sur tous les projets qu'ils soient portés par la commune ou la communauté de communes, des problèmes rencontrés, des délais impartis, des décisions administratives et juridiques quand elles nous seront rapportées.
Quand nous n'évoquons pas tel, ou tel, projets, c'est qu'il n'y a pas d'avancée significative qui nous permet de donner un information crédible et fiable.
Toute l'équipe est à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire connaître un évènement, une animation, ou présenter votre activité.

Port-Bail 1944 …. Une semaine d'animations et de souvenirs

Serge Laidet

Adjoint délégué
à la communication

L'édito du Maire

Les élections sont terminées. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres communes, cet important rendez-vous démocratique avec nos concitoyens s'est déroulé dans le calme, dans la sérénité et avec beaucoup d'échanges.

Nous avons pu évoquer ensemble, les projets en cours et ceux que nous vous proposerons dans les prochaines années.
Longtemps je me suis demandé pourquoi notre commune était si dynamique, si festive et agréable, si culturelle. Même si les différents élus depuis plusieurs décennies, ont favorisé, soutenu et motivé la quarantaine d'associations qui œuvrent à Port-Bail, la réponse doit venir de l'engagement et de la passion de

Il faut des bras … pour monter les jeux gonflables des « Culottes Courtes »

Le Prix POUBELLE c'est quoi ?

L'association « Manche Nature » décerne tous les ans deux prix, « le Coccinelle » et « le Poubelle » ce dernier est décerné à l'élu ou à la personnalité qui d'après elle « dénonce l'attitude d'une personne ou d'une collectivité qui, par ses prises de position ou ses actions, a contribué à mettre en péril le bon fonctionnement de la planète ».

Cela pourrait faire rire, mais Guy Cholot n'a pas souhaité commenter cette distinction, et va donc rejoindre les lauréats précédents comme : Jean François Legrand, Eric Beaufils, les agriculteurs Manchois, le Sénateur Bizet et bien d'autres …. destructeurs

L'édito du Maire … suite

plusieurs de ces associations qui permettent la réalisation de nos événements. Pour faire encore plus simple, l'une des richesses de Port-Bail est notre bénévolat. Il fait partie de notre patrimoine et se renouvelle à chaque génération. Seulement, il ne faut jamais l'oublier et soutenir tous ces femmes et ces hommes qui, spontanément, donnent de leur temps sans compter, fatigués à l'aube mais fiers du résultat.

Merci donc à vous tous les amis bénévoles avec qui nous passons de superbes moments. Fatigués certes mais tellement heureux de nous retrouver et de passer des moments d'amitié, de convivialité et de fraternité, sans distinction d'origine communale. Seule est importante, la satisfaction du devoir accompli au bénéfice de nos concitoyens et de nos amis touristes.

Guy CHOLOT

Le Conseil municipal du 18 mars 2014
(dernier conseil de la mandature)

En préambule Monsieur le Maire remercie ses colistiers pour le travail effectué pendant le mandat.
Puis il apporte une réponse à la distinction « Prix Poubelle » reçue par Manche Nature.
Enfin il donne lecture du mot de départ reçu de M. Leforban conseiller sortant, ainsi que de l'absence excusée de M. lemarinel comptable du trésor.

Approbation des comptes de gestion des budgets annexes du port et de l'assainissement

Après récapitulatif, les résultats cumulés font apparaitre un solde d'exécution de : 35 361 € pour le port et de 162 387 € pour l'assainissement

Approbation des comptes de gestion et administratifs de la commune

Les comptes de gestion de la commune sont approuvés par le conseil et font apparaitre des excédents ce qui prouve que la commune est bien gérée.
En investissement, l'excédent est de 1 274 206 € compte tenu des restes à réaliser de 1 266 793 € en dépenses d'investissement.
En fonctionnement, l'excédent est de 743 566 €, cette somme est affectée au compte d'excédent de fonctionnement.

Attribution des marchés de requalification du domaine de la plage

Pour une première tranche de travaux, trois lots étaient à attribuer. Le conseil a approuvé en confirmant le choix de la commission d'appel d'offre. Les choix sont les suivants :
- Lot1 : Terrassement, Voirie et Réseaux : Entreprises Eurovia et SITPO pour 2 509 393 € HT
- Lot2 : Aménagement paysagiste : Entreprise Ratel pour 438 089 € HT
- Lot3 : Eclairage public : Entreprise SARLEC pour 638 375 € HT

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants et à rédiger les documents relatifs à cette décision. La date du prochain conseil sera donnée après les élections.

Conseil Municipal du 26 mars 2014 (élection du Maire, des adjoints et des Conseillers délégués)

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Cholot Guy, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 23 mars 2014 et a déclaré installer dans leurs fonc-

tions de conseilleurs municipaux : M. Cholot Guy, Mme Desproges Raymonde, M. Gosselin Jean-Paul, Mme Perrée Christine, M. Laidet Serge, Melle Henry Sarah, M. Pillet Denis, Mme Lelyon Sandrine, M. Hamel Armand, Mme Letellier Fabienne, M. Roualle Maurice, Mme Levavasseur Nathalie, M. De Smet René, Mme Voisin Isabelle, M. Letang Jacques, Mme Dupont Anne, M. Meunier Christophe, Mme Lelion Elodie, M. Matelot Claude. Monsieur Matelot Claude, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence. Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Jean-Paul Gosselin. Les deux assesseurs ont été désignés : Melle Henry Sarah et Mme Lelion Elodie.

Election du Maire au bulletin secret.
Nombre de votants : 19
Nombre de suffrages exprimés :19
A obtenu Cholot Guy :19 voix, Monsieur Cholot ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election des adjoints
Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur Cholot, élu Maire, à l'élection des 3 adjoints.
Ont obtenus 19 voix:
M. Laidet Serge, Mme Desproges Raymonde, M. Gosselin Jean-Paul.
M. Laidet ,Mme Desproges, M. Gosselin ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés adjoints et ont été immédiatement installés.

Election des conseillers délégués
Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur Cholot, élu Maire, à l'élection des 2 conseillers délégués. Ont obtenu 19 voix : M. Pillet Denis, M. Hamel Armand. MM. Pillet et Hamel ont obtenu la majorité absolue ont été proclamés conseillers délégués et ont été immédiatement installés.

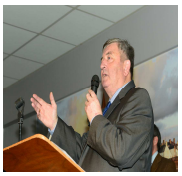

Guy Cholot
Maire

Serge Laidet
1er Adjoint

Raymonde Desproges
2ème Adjointe

Jean Paul Gosselin
3ème Adjoint

Denis Pillet
Conseiller Délégué

Armand Hamel
Conseiller Délégué

Conseil Municipal du 8 avril 2014 (composition des commissions municipales et extra-municipales, indemnités)

La composition des commissions est en annexe

Indemnité de fonction du maire des adjoints et des conseillers délégués
Après en avoir délibéré, à l'unanimité , à compter du 28 mars 2014, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 précité, fixée aux taux suivants : Maire : 43 % de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015 , 1er adjoint : 14,90 % de l'indice, 2ème adjoint : 11,80 % de l'indice, 3ème adjoint : 11,90 % de l'indice, 1er conseiller délégué : 6,00 % de l'indice, 2ème conseiller délégué : 6,00 % de l'indice.

Subventions 2014 à l'USP sports nautiques
Compte tenu des investissements que l'USP Sports Nautiques doit réaliser rapidement, dont l'acquisition de 10 chars à voile, Le Conseil Municipal, accepte de verser une somme de 17 000 € au titre de la subvention 2014 à l'USP Sports Nautiques.

Prochain conseil le 19 mai à 20h30

Avec deux nouveaux conseillers délégués, mais un adjoint en moins, il n'y aura pas d'augmentation des indemnités attribués aux élus pour compenser les frais occasionnés par leurs missions.

A retenir ... Pierres en Lumières le 17 mai

Le musée imaginaire !
Découverte du musée imaginaire dans les rues de Port-Bail. Parcours animé par Karine et les bénévoles de la médiathèque : La Grange aux livres dans le cadre du festival de l'Enfant « **Les Culottes Courtes », et de l'opération Pierres en Lumières.**

RDV à 21h à la médiathèque. Animation gratuite avec la Mairie de Port-Bail et le comité d'animation port-baillais.

Rendez - vous à la Médiathèque à 21h pour une ballade dans le musée imaginaire

PORT-BAIL … Terre et Mer d'Avenir

Mairie de Port-Bail
02 33 87 52 00
***Télécopie** : 02 33 04 39 90*
***Messagerie** : contact@portbail.fr*
***Directeur de la publication** : Guy Cholot*
***Rédacteur en chef** : Serge Laidet*
***Articles** : les membres de la commission communication*
***Photos** : Mairie, Messieurs Cottebrune, Quentin, Office de Tourisme, Collections privées avec accord, Correspondants de presse locale.*

Retrouvons nous sur notre page Facebook et sur notre site Internet portbail.fr

Le 25 mai …. Les Culottes Courtes et les élections européennes

Le 25 mai aura lieu le festival des « culottes courtes » au gymnase ; mais ce sera aussi le jour des élections Européennes

Bien qu'elles ne déchaînent pas les passions autant que les élections locales, elles n'en sont pas moins importantes car nombre de décisions, réglementations et aides financières se décident au parlement de Strasbourg, où la France aura 71 députés.

Si l'on osait faire une transposition à notre échelle, se serait un peu le rapport entre la commune et la communauté de communes (très schématisé bien sûr).

Alors de 8h00 à 18h00 poussez la porte du bureau de vote (salle des Sociétés, en face de la Mairie) et faîtes entendre votre voix … Pensons que les femmes Françaises n'ont ce droit que depuis le 21 avril 1944.

Les expositions du Comité d'Action Culturelle à Notre-Dame

Du 12 au 25 mai :

Masquelier Daniel sculpteur et Bouvarel Cécile céramiste

Du 26 mai au 1er juin :

Dugard Brigitte Vio Plasticienne

Du 2 au 8 juin :

Leplat Guy Peintre et Plancque Maxime Sculpteur

Du 9 au 15 juin :

Argentin Yann Peintre

Du 16 au 22 juin :

De Blok Franck Peintre

Du 30 juin au 6 juillet :

Bushell Lynn et WatKins Elisabeth Peintres

Un nouveau bureau pour le jumelage Port-Bail Grouville

L'association Port-Bail Grouville s'est restructurée.

De nouveaux projets, de nouvelles idées vont être proposés aux membres prochainement. En espérant que les liaisons avec Jersey soient nombreuses et pérennes. (un nouveau bateau vient d'être acheté par le Conseil Général)

De gauche à droite : Jean-Pierre Ombrone, Secrétaire – Monique Ombrone, Vice-Présidente – Claude Picot, Président – Sylvie Lelimouzin, Trésorière – Tony Brown, Secrétaire adjoint.

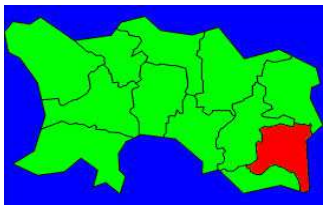

A conserver

Commissions Municipales

Monsieur le Maire est Président de toutes les commissions

Finances : Jean Paul Gosselin, Serge Laidet, Raymonde Desproges (adjoints), Denis Pillet, Armand Hamel (Conseillers Délégués)

Personnel : Jean Paul Gosselin, Raymonde Desproges, Maurice Roualle, Claude Matelot

Affaires Maritimes (littoral, port, nautisme, pêche) : Serge Laidet, Jacques Letang, Claude Matelot, Christine Pérrée, Isabelle Voisin, Nathalie Levavasseur. Membre extérieur : Francis D'Hulst

Réglementation (sécurité, manèges, cirques, marché) : Raymonde Desproges, René De Smet, Sandrine Lelyon, Sarah Henry, Claude Matelot, Christophe Meunier

Communication (web, lettres, bulletins, panneaux, plans) : Serge Laidet, René De Smet, Fabienne Letellier, Nathalie Levavasseur, Christophe Meunier, Claude Matelot. Personnel communal dédié : Emmanuel Demé (panneaux lumineux et brochures) Valérie Legallais, Sandrine Amiot, Karine Marie (web)

Urbanisme : Jean Paul Gosselin, Serge Laidet, Denis Pillet, Raymonde Desproges, René De Smet, Christine Pérrée, Anne Dupont

Appel d'Offres : Jean Paul Gosselin, Président suppléant, membres : Raymonde Desproges, Denis Pillet, Maurice Roualle, suppléants : René De Smet, Jacques Letang, Claude Matelot

Economie Locale : Raymonde Desproges, Armand Hamel, Denis Pillet, Sandrine Lelyon, Anne Dupont, Maurice Roualle, Elodie Lelion, Christophe Meunier

Culture : Denis Pillet, Maurice Roualle, Christophe Meunier, Serge Laidet, Sarah Henry, Sandrine Lelyon. Membre extérieur : Christine D'Hulst

Cadre de Vie : Armand Hamel, Jacques Letang, René De Smet, Maurice Roualle, Isabelle Voisin, Christine Pérrée, Elodie Lelion, Sarah Henry

Développement Durable : Jacques Letang, Christophe Meunier, Nathalie Levavasseur, Fabienne Letellier, Elodie Lelion

Voirie et Signalisation : Raymonde Desproges, Armand Hamel, conseiller délégué, membres: René De Smet Isabelle Voisin, Claude Matelot, Fabienne Letellier, Maurice Roualle, Christophe Meunier

Travaux : Raymonde Desproges, Armand Hamel, conseiller délégué, membres : Fabienne Letellier, René De Smet, Maurice Roualle, Elodie Lelion, Anne Dupont

Suite au dos

Requalification du secteur de la plage : Raymonde Desproges Serge Laidet, Christine Perrée, Fabienne Letellier, Jacques Letang. Membres extérieurs : Fabrice Malenfant, Claude Picot

Matériels : Raymonde Desproges, Armand Hamel, conseiller délégué, membres : Maurice Roualle Jacques Letang, René De Smet, Claude Matelot, Fabienne Letellier

Jeunesse et sports, vie associative, animations et fêtes : Denis Pillet, Sandrine Lelyon, Isabelle Voisin, Sarah Henry, Christophe Meunier, Nathalie Levavasseur, Elodie Lelion, Maurice Roualle

Education : Denis Pillet, Isabelle Voisin, Sandrine Lelyon, Christine Perrée, Sarah Henry

Requalification du bourg et mise en valeur du Baptistère: Serge Laidet, Denis Pillet, Jacques Letang, Maurice Roualle, René De Smet, Raymonde Desproges, Armand Hamel, Claude Matelot, Christophe Meunier, Sarah Henry

Transfert de compétences entre la commune et la communauté de communes : les conseillers communautaires : Guy Cholot, Raymonde Desproges, Jean Paul Gosselin, Christine Perrée, Serge Laidet, Sarah Henry et les conseillers supplémentaires : Denis Pillet et Sandrine Lelyon

Numérue : Serge Laidet, Jean Paul Gosselin, René De Smet, Denis PIllet, Armand Hamel, Sarah Henry. Personnel communal dédié : Valérie Legallais, Denis Guilbert.

Cimetière : Denis Pillet, Claude Matelot, Fabienne Letellier . Personnel communal dédié : Valérie Legallais

I**mpôts Directs : Raymonde Desproges** Titulaires et suppléants extérieurs pas encore nommés par la Direction Générale des Impots.

Représentants aux organismes extérieurs

C.C.A.S. : Guy Cholot, Denis Pillet, Christine Perrée, Anne Dupont, Sandrine Lelyon,et membres nommés par Mr. le Maire : Francis Adam, Raymonde Picot, Isabelle Laisné, Charles Destrés

Syndicat des Eaux : titulaires : Guy Cholot, René De Smet, suppléant : Claude Matelot

SDEM : Guy Cholot, René De Smet

Syndicat d' assainissement : Richard Yver, membre désigné, titulaires : Guy Cholot, Maurice Roualle, Claude Matelot, Jacques Letang, René De Smet. Suppléants : Armand Hamel, Anne Dupont, Nathalie Levavasseur, Raymonde Desproges, Fabienne Letellier, Sarah Henry

Association pour le Fleurissement Cantonal : Raymonde Desproges, Armand Hamel, membres extérieurs : Catherine Adam, Andrée Gué, Robert Voisin

ANEL : Serge Laidet, Jacques Létang www.anel.asso.fr

SMEL : Raymonde Desproges, Jacques Létang ww.smel.fr

CDAS : Conseil municipal : Guy Cholot suppléante : Sarah Henry. Personnel : Virginie Richter, suppléante : Isabelle Marguerie

SPL : Serge Laidet administrateur, Guy Cholot censeur www.portsmanche.fr

Conseil Portuaire représentants la commune : titulaire Guy Cholot, suppléants : Jacques Létang, Claude Matelot

Manche Numérique : titulaire : Jean Paul Gosselin, suppléant : René De Smet www.manchenumerique.fr

AVEC (VVF): titulaire : Guy Cholot, suppléant : Armand Hamel

Conseil d'école : Guy Cholot, Denis Pillet, Sandrine Lelyon

Conseil d'administration du collège : Guy Cholot, Christophe Meunier, Sandrine Lelyon

Correspondant Sécurité Routière : titulaire **:** Guy Cholot, suppléante : Nathalie Levavasseur

Correspondant Défense : titulaire : Jean Paul Gosselin, suppléant : Guy Cholot

Correspondant Pavillon Bleu : titulaire : Serge Laidet, suppléant : Jacques Létang www.pavillonbleu.org